

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société coopérative de construction et d'habitation « Les Héliotropes »

Le samedi 23 mars 2024 à 10h00 à Evologia Cernier

Le contrôle des droits de vote, la signature de la liste des présences et la distribution des cartons de vote s'effectuent avant le début de l'assemblée.

Chaque part sociale donne droit à un vote soit un par appartement. Chaque membre peut être représenté par un autre membre.

Ordre du jour

1. Bienvenue du Président
2. Contrôle du Quorum et définition des majorités
3. Nomination de deux scrutateurs
4. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juin 2023
5. Présentation des comptes au 31.12.2023 et du budget 2024
6. Rapport du Président
7. Rapport de l'organe de révision
8. Approbation des comptes et affectation du résultat
9. Proposition du taux de rémunération des parts sociales
10. Décharge aux membres du comité
11. Comité : Démissions et élection complémentaire
12. Nomination de l'organe de révision
13. Présentation des travaux à entreprendre
 - a. Point de situation
 - b. Demande de crédit pour les façades
14. Problèmes de parcage
15. Divers

L'assemblée générale sera suivie d'un repas. Merci de vous y inscrire par courriel à comite@heliotropes.ch en indiquant le nombre d'adultes et d'enfants jusqu'au 18 mars.